

Ecole Primaire du Village

54 630 Flavigny sur Moselle

Tél : 03.83.26.74.08

mail : ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 2e trimestre 2022-2023

Le conseil d'école s'est réuni le 10 mars 2023 à 18h 30, salle du conseil municipal.

Étaient présents :

M. Tedesco M. maire de Flavigny-sur-Moselle

Mmes Greiner C, Cardot M-C représentant la commune de Flavigny

Mmes Bechamps S, Cotel C, Galiana F, Gschwend C-M, Pitance M, Senault C., Thomas L, Weckering C. et M.Colnet A., Butin G, Laurent G représentants les parents d'élèves élus

Mmes Dubois S, Bagard N., Cheny S, Murtin L, Della Ricca M, Pessotto M. et M. Pierrat O enseignants

Étaient excusés :

M Douchet E, inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Blainville

M. Fery G. DDEN

Mmes Pessotto M et Storz O enseignantes

Secrétaire de séance : Mme Murtin

L'ordre du jour a été abordé comme suit

1- Les absences et remplacements des enseignants

Cette année, malgré la fin de la pandémie, les moyens de remplacement sont aussi chaotiques que les années passées. L'école comptabilise environ 20 journées d'absences non remplacées depuis le mois d'octobre 2022.

Les parents interpellent régulièrement la directrice, les enseignants et les parents élus pour leur faire part de leurs problèmes de garde, de cantine, de continuité scolaire, voire pour mettre en doute la conscience professionnelle des collègues arrêtées ou le bienfondé de leur absence.

La situation actuelle est liée à un faisceau de circonstances : des choix de gestion en RH, de restitutions de postes, des difficultés de recrutement et une affectation dès la rentrée de cohortes de remplaçants sur des postes non pourvus et des remplacements de longue durée. De plus, comme la circonscription compte beaucoup d'écoles rurales à une ou deux classes, ces dernières sont prioritaires pour être dotées d'un moyen de remplacement. La situation que nous connaissons n'est pas une situation isolée, malheureusement. Il faut savoir que chaque remplaçant qui vient sur notre école a été retiré temporairement d'une autre école où il effectuait déjà un remplacement.

Les absences non remplacées ont également des répercussions importantes sur l'état général des enseignants présents qui doivent gérer les répartitions des élèves dans les classes, et cela perturbe le déroulement de leurs enseignements. De plus, connaissant la situation globale, chaque collègue repousse ses propres limites pour éviter toute absence.

Nous espérons vivement que la situation soit mieux anticipée pour les années à venir car les années COVID ont déjà été fortement énergivores pour les équipes enseignantes qui ne se sont pas ménagées pour assurer au mieux le service public.

2- Mesure de carte scolaire :

La fermeture d'une classe à la rentrée a été confirmée par courrier. En effet les effectifs ont fortement baissé ces dernières années avec une natalité sur Flavigny qui diminue régulièrement.

Pendant de très nombreuses années, il y avait autour de 160 élèves inscrits à l'école.

Cette année il y a 132 élèves et les prévisions de la rentrée prochaine annoncent 110 élèves, soit 50 élèves de moins en très peu de temps.

Cette baisse est liée, entre autres, au fait que les enfants de Flavigny ont grandi et qu'il y a peu de possibilité de location ou d'accession à la propriété pour des jeunes ménages.

M. le Maire a écrit à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale pour demander un rendez-vous à ce sujet.

La construction d'un lotissement dans les années à venir devrait permettre de stabiliser le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés au primaire.

Mme Bagard souhaitant faire valoir ses droits à la retraite, ce sera son poste qui sera fermé à la rentrée prochaine : aucun autre enseignant n'est contraint de participer au mouvement pour changer d'affectation.

Les effectifs définitifs peuvent varier beaucoup des effectifs prévisionnels du fait des déménagement-emménagement et des demandes de dérogations aussi il est impossible de prévoir dès à présent la répartition des élèves. Cependant il est assuré que ce sera des doubles niveaux et que ceux-ci seront choisis pour répondre au mieux aux besoins des élèves. Il est possible que les effectifs de maternelle soient suffisants pour faire 2 classes de maternelle et 3 classes d'élémentaire sans faire de « classe enfantine » (maternelle-élémentaire mélangés) avec environ 22 élèves de moyenne.

3- Activités pédagogiques :

Grâce à l'USEP, les élèves bénéficient de cycle d'EPS « vers le... foot, hand, basket, rugby ». Ils ont également 4 animations par an à la salle des sports de Flavigny avec des activités développées en fonction de leur cycle d'apprentissage.

L'école ayant obtenu le label Génération 2024, des animations et activités spécifiques sont également conduites.

La semaine des maths : les classes de l'élémentaire sont inscrites à la semaine des maths dont les activités se dérouleront sûrement sur plusieurs semaines tant elles sont nombreuses. L'objectif étant d'aborder par le jeu, la manipulation et la réflexion des composantes mathématiques et développer chez les élèves l'envie de trouver, le besoin de chercher et l'autorisation de conduire des raisonnements personnels. Ces composantes sont parfois autocensurées par les élèves alors qu'elles sont indispensables à l'organisation de la pensée et à la dynamique d'apprentissage.

Dans le même registre, les élèves de CM2 peuvent présenter une équipe de champions à la 1ere finale régionale de Perplexus (labyrinthe de bille dans une boule) qui se tiendra le 25 mars à Flavigny. Cette année, les élèves de cette classe ont du mal à trouver la motivation pour se surpasser et se confronter à la compétition : il n'est pas assuré que nous ayons une équipe pour représenter l'école.

Les élèves de toutes les classes préparent un spectacle à l'attention des parents, sur le thème de l'eau. Cela était devenu impossible, depuis plusieurs années à cause de la pandémie et les élèves les plus grands se montrent très réticents au fait de se produire en spectacle, compétence pourtant citée aux programmes.

Le spectacle aura lieu le jeudi 6 avril à 18h30 à la salle des sports. Il est séparé dans le temps d'une éventuelle kermesse ou repas d'école car cela demande beaucoup de temps d'organisation et les 2 ont été dissociés dès que cela a été possible. La kermesse est préprogrammée au vendredi 16 juin après la classe mais elle ne sera possible que si un groupe de parents se mobilise pour son organisation car cela ne peut reposer uniquement sur les enseignants (préparation des jeux et tenue des stands, récolte de lots et tri, organisation d'un repas etc.).

Le photographe passera à l'école le mardi 21 mars.

Le carnaval est prévu le vendredi 14 avril après-midi et les parents pourront enfin revenir le fêter avec nous à partir du moment où ils viennent déguisés.

4- Zone non-fumeur aux abords de l'école :

Une zone non-fumeur est réglementaire aux abords de l'école. Elle sera prochainement mise en évidence par de la signalétique.

4- Divers :

« *Comment faire pour la cantine lors des absences, grèves, etc. ?* »

En cas de grève, les élèves sont désinscrits de la cantine et seuls les repas des personnes inscrites à l'accueil minimum sont commandés

En cas d'absence d'enseignant, comme en cas d'absence de l'élève, cela ne peut être prévu. Néanmoins Restoloisirs déduit le prix de l'encadrement et ne laisse à la charge des parents que le prix du repas.

« *Est-ce possible de s'organiser pour faire une récupération des repas commandés ?* »

Il faudrait voir cela avec Restoloisirs, mais c'est peut-être complexe de mobiliser une personne pour distribuer les repas...

« *Est-ce que la vente de gâteau à la sortie de l'école fonctionne bien ?* »

Si on parle du fait que les gâteaux se vendent, oui très bien. Si on parle de la levée de fonds c'est plus mitigé car ce sont les parents qui fournissent les gâteaux qu'ils rachètent eux même... Il faudrait trouver une solution pour trouver de l'argent qui ne vienne pas forcément des parents.

Une visite du maraichage pourrait être organisée pour les élèves, et prévoir aussi la venue de spectacles comme avant COVID.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 20h30

La secrétaire
Mme Murtin

La présidente du Conseil d'école
Mme Dubois